

Formes de Propriété et Performance de l'Entreprise

Amel Chadlia^{#1}

[#]*Ecole Préparatoire en Sciences Economiques, Commerciales et Sciences de Gestion*

Draia Alger

¹chadlia_amel@yahoo.fr

Résumé : Le sujet de la performance a toujours été au cœur de plusieurs préoccupations scientifiques, dans cet article nous étudions la performance dans le secteur agroalimentaire de deux formes de propriété : la forme publique et la forme privée.

Plusieurs recherches soutiennent l'hypothèse de la supériorité de la performance de la propriété privée. L'objectif de notre article est de comparer la performance des entreprises publiques avec celles des entreprises privées sur la base d'un échantillon composé de 32 entreprises (publiques et privées) du secteur agroalimentaire.

Mots clés : performance, indicateurs, formes de propriété, secteur agroalimentaire.....

I. INTRODUCTION

L'entreprise est une entité économique, son objectif principal est la maximisation du profit. Essentiellement il existe deux formes de propriété : la forme publique et c'est une entreprise sur laquelle l'Etat peut exercer directement ou indirectement une influence dominante du fait de la propriété ou de la participation financière, en disposant soit de la majorité du capital, soit de la majorité des voix attachées aux parts émises. Et la forme privée, cette dernière ne dépend pas directement de l'Etat, et qui cherche en permanence l'augmentation de son profit [1].

Par le choix de ses objectifs, des ses axes d'actions et des moyens alloués, l'entreprise recherche en permanence la performance. L'entreprise est performante lorsqu'elle atteint les objectifs qu'elle s'est fixée [2].

Cette notion de performance, intègre l'idée de compétitivité. Donc, une entreprise est performante lorsqu'elle est meilleure que ses concurrents directs.

La performance est considérée comme une notion sur laquelle il existe un consensus minimal dans le domaine managérial en général (Ramamurti, 1996) [3]. Et Cuervo et Villalonga (2000) [4], mentionne que l'efficacité est le concept central de la performance en sciences économiques, auquel appartient la plupart des travaux sur la comparaison des performances des entreprises publiques et privées ou privatisées.

En réalité, il existe de différentes formes de performance, mais cette dernière a été toujours réduite à sa dimension financière. Mais aujourd'hui, on est passé d'une représentation financière de la performance à des approches plus globales incluant plusieurs dimensions sociales et environnementales. Donc, la pérennité des entreprises ne dépend plus seulement de l'aspect financier de leurs activités, mais également de la manière dont elles se conduisent. Dès lors, la responsabilité des entreprises s'élargit, elle ne se limite plus aux seuls actionnaires, mais intègre d'autres parties prenantes (associations, syndicats, clients, fournisseurs, ...). Ces nouveaux acteurs exigent d'être entendus et constituent cette nouvelle notion de performance globale.

La performance globale peut être définie « comme une mission multidimensionnelle, économique, sociale, financière et environnementale, qui concerne aussi bien les entreprises que les sociétés humaines, autant les salariés que les citoyens ». Cette performance se définit par des indicateurs multicritères et multi acteurs et non plus par une mesure en quelque sorte unique.

L'objectif de notre article est d'effectuer une analyse comparative de la performance entre les entreprises publiques et les entreprises privées du secteur agroalimentaire en Algérie, et cela sur la base d'un échantillon composé de 32 entreprises Algériennes (privées et publiques).

Pour satisfaire notre objectif, nous posons la problématique suivante :

Quel est le l'impact de la forme de propriété sur la performance de l'entreprise dans le secteur agroalimentaire?

Pour répondre à cette problématique nous émettons l'hypothèse suivante :

La forme privée enregistre des résultats meilleurs pour les indicateurs de rentabilité que les entreprises publiques contrairement aux indicateurs de la performance sociale.

Pour vérifier si notre hypothèse est vérifiée, nous effectuons une comparaison entre 32 entreprises publiques et privées et cela sur la base de plusieurs indicateurs de performance.

II. LE LIEN FORME DE PROPRIETE ET PERFORMANCE

Les principales différences entre les entreprises publiques et privées dépendent de la création, les buts, le financement et la gestion de l'entreprise [5].

TABLE 1
 COMPARAISON ENTREPRISES PUBLIQUES-PRIVES

	ENTREPRISES PUBLIQUES	ENTREPRISES PRIVEES
CREATION	- Par les autorités publiques - Par les autorités publiques et personnes privées.	Par les personnes privées
BUTS	Intérêt général domine sur le profit	- Intérêts particuliers - Maximisation du profit
FINANCEMENT	Par l'Etat ou la collectivité publique	Un ou plusieurs individus
GESTION	Dépendante des autorités publiques.	Indépendante des autorités publiques.

L'entreprise publique a toujours été jugée sous-performante, car dans la plupart des cas, elle enregistre une défaillance des systèmes d'incitation et de contrôle et qui sous-tend les théories de l'agence et des coûts de transaction [6] [7].

Plusieurs études tels que Voisin (1995) ont essayé de trouver le lien entre la performance et la nature de la propriété. Il s'agit de mesurer l'impact de la modification de la structure de propriété sur la performance de l'entreprise, ces modifications sont souvent accompagnées d'une vague de changements, ces changements touchent généralement les objectifs des propriétaires et les processus décisionnels [8] [9].

Dans une entreprise privée, les propriétaires assurent parfaitement la fonction du contrôle. Ce qui incite les dirigeants et l'ensemble du personnel à créer, à maintenir et à améliorer les rendements avec une utilisation plus efficace des ressources. De ce fait l'entreprise privée met en place des mécanismes de contrôle pour une meilleure circulation d'information à moindre coût. L'entreprise publique, quant à elle, crée un environnement défavorable à l'efficacité économique [10].

L'auteur Richard B. (2004) [11], a présenté une comparaison des résultats de plusieurs recherches de comparaison entre la forme privée et la forme publique ; cette comparaison porte sur les principales conclusions suivantes :

- 63 % des études, suggèrent que l'entreprise privée est plus performante que l'entreprise publique ;
- 12 % confirment la supériorité des entreprises publiques ;
- 19 % constatent l'absence de différence entre les entreprises publiques et privées
- Et 6 % présentent des résultats mitigés.

Nous remarquons que la majorité des études soutiennent l'hypothèse de la supériorité de la forme propriété privée.

Sur la base de ces comparaisons, plusieurs auteurs suggèrent la privatisation des entreprises. Il existe plusieurs justifications de l'impact positif de la privatisation sur la performance de l'entreprise. Par exemple, la théorie de l'agence suggère que la privatisation réduit le problème d'agence qui est généralement associé aux comportements des managers grâce aux changements apportés par les propriétaires privés au niveau des mécanismes de motivation (participation des managers au capital, système de récompense) et de contrôle. De ce point de vue, la privatisation offrirait une approche de gestion qui incite davantage les managers à maximiser la profitabilité de leurs entreprises. Une autre justification est donnée par la théorie des choix publics qui stipule que la privatisation réduit l'interventionnisme étatique dans les entreprises publiques. Par conséquent, elle leur permet de poursuivre des objectifs strictement économiques et non politiques tels que la création d'emplois ou le développement régional. Cette vision suggère aussi que les entreprises publiques font l'objet de pressions sociales considérables à cause du pouvoir de négociation des syndicats et des groupes d'intérêts publics. De ce fait, la privatisation s'avère un moyen de prédilection pour débarrasser les entreprises publiques des contraintes sociales.

III. ETUDE EMPIRIQUE :

Notre étude porte sur la comparaison du niveau de performance de 32 entreprises (16 entreprises publiques et 16 entreprises privées). L'ensemble des entreprises de notre échantillon ont les principales caractéristiques suivantes :

- L'ancienneté dans le secteur est supérieure à 9 ans ;
- Toutes les entreprises exercent leur activité dans la même région géographique (la capital :Alger).

Donc chaque entreprise est considérée comme un concurrent direct pour le reste de notre échantillon. Cette étude consiste à avoir les comptes sociaux et les rapports de gestion de ces entreprises pour une période de 04 ans relatives aux années : 2009-2010-2011 et 2012.

Pour pouvoir effectuer une comparaison entre ces deux formes de propriété, nous avons utilisé les principaux indicateurs de performance suivants [12] [13] :

TABLE 2
 INDICATEURS DE MESURE DE LA PERFORMANCE

Indicateurs	Outils de mesure des variables
Rentabilité [14] [15] ; Rentabilité financière Rentabilité économique Rentabilité commerciale	ROE=R.Net/ cap propres ROCE=R.Exploit/Cap.Engagé ROS = R.Net / Ventes
Effizienz économique [16]; Effizienz économique	VECE = Ventes / Capitaux Engagés RECE = R.Net / Cap.Engagés
Politique d'investissement :	PINV = Investissements /Ventes INCAP = Invest. /Capitaux Engagés
Politique d'endettement :	ENDT = Total dettes / Capitaux Propres
Politique de dividende :	DIVRN = Dividendes / R.Net
Encouragement de salariés :	PSAR = Part des salariés/R.net

Les résultats obtenus relatives aux indicateurs de performance pour les entreprises publiques et privées sont résumés dans le tableau suivant :

TABLE 3
 RESULTATS DE COMPARAISON GLOBALE

Indicateurs		E.B	E.P
Rentabilité et effizienz:			
Rentabilité financière	ROE	0,064	0,293
Rentabilité économique	ROCE	0,010	0,317
Rentabilité commerciale	ROS	-0,335	0,097
Effizienz économique:			
	VECE	1,187	3,477
	RECE	-0,021	0,254
Politique d'investissement			
	PINV	0,666	0,694
	INCAP	0,213	13,191
Politique d'endettement	ENDT	8,080	1,840
Politique de dividende	DIVRN	0,140	0,490
Encouragement de salariés	PSAR	0,046	0,000

E.P : entreprise privée E.B :entreprise publique

Nous constatons que la forme privée performe mieux que la forme publique dans la majorité des indicateurs.

Pour les indicateurs de rentabilité, et pour l'ensemble des ratios (ROE, ROCE et ROS) c'est la forme privée qui performe mieux.

Pour les indicateurs d'effizienz économique, c'est les entreprises privées qui enregistre les meilleurs résultats et cela pour les deux indicateurs.

Pour les indicateurs de politique financière, les entreprises privées expriment de meilleurs résultats comparativement avec les entreprises publiques et cela en ce qui concerne les indicateurs de politique d'investissement, ce qui signifie que la forme privée s'engage dans les investissements plus que la forme publique.

Et pour la politique de dividende les entreprises privées enregistrent toujours les meilleurs résultats, ce qui signifie que l'entrepreneur privée favorise plus que l'entreprise publique la distribution de dividendes.

Mais pour l'indicateur d'endettement, c'est les entreprises publiques qui enregistrent la plus importante valeur, ce qui explique le recours important aux endettements par cette forme et la facilité d'obtention des crédits par rapport aux entreprises privées.

Pour l'indicateur d'encouragement des salariés, c'est les entreprises publiques qui performe mieux, et cela confirme que les entreprises Etatique poursuivent d'autres objectifs sociaux en plus de son objectif économique contrairement aux entreprises privées.

IV. CONCLUSION

Notre analyse confirme la supériorité des entreprises privées dans le secteur agroalimentaire. Et nous avons constaté également la supériorité de la performance sociale des entreprises publiques.

L'ensemble des résultats obtenus confirment que les entreprises privées est une entité économiques qui cherche à maximiser son profit et elle ne poursuit pas des objectifs sociaux. Donc l'ensemble des résultats obtenus valide notre hypothèse de supériorité de la forme de propriété privée.

Sur la lumières de notre étude nous pouvons suggérer la privatisation comme une solution possible aux entreprises publiques pour qu'elles améliorent leurs performances.

Globalement, nous pouvons conclure que notre étude suit les mêmes conclusions faites en ce sujet sur la supériorité des entreprises privées.

REFERENCES

- [1] Reyaund E , 2003, « Développement durable et entreprise : vers une relation symbiotique ? », journée AIMS, Atelier Développement durable, ESSCA Angers ;
- [2] De La Villarmois, 2001 : « Le concept de performance et sa mesure : un état de l'art », Cahiers de recherche de l'IAE de Lille, N°5/2001;
- [3] Ramamurti R. (1996), «The new frontier of privatization », In Ramamurti R. (Ed.), "privatizing Monopolies: Lessons from the Telecommunications and transport Sectors in Latin America", John Hopkins U. Press, pp.1-45.
- [4] Cuervo, A., Villalonga, B., (2000). Explaining the variance in the performance effects of privatization, Academy of Management Review 25, 581–590.
- [5] Duffau.J,1973, « Les entreprises publiques », ed Dunod, Paris, p. 19. A-C., de Montmorillon B.), Économica. Paris ;
- [6] Beaux Christophe, Barel Etienne et Kesler Emmanuel, 2000, « Economie politique contemporaine », , A. Colin, coll. "U", Paris;
- [7] Bartoli, A, 1997: « Le management des organisations publiques », Dunod, Paris ;
- [8] Amann, B, 1999, « La théorie des droits de propriété » : De nouvelles théories pour gérer l'entreprise », nouvelle édition Ouvrage collectif (Charreaux G., Joffre P., Koenig G., Martinet
- [9] Aussenegg .W et Ranko. J 2002, « Operating Performance of Privatized Companies in Transition Economies -The Case of Poland, Hungary and the Czech Republic », Workin paper, Vienna University of Technology Department of Finance and The University of Birmingham Business School – Department of Accounting and Finance;
- [10] Henry-Jean Gathon;Pierre Pestieau, 1996, « La performance des entreprises publiques. Une question de propriété ou de concurrence ? », Revue économique vol 47 N°6 ;
- [11] Richard Bozec, 2004, « L'analyse comparative de la performance entre les entreprises publiques et les entreprises privées : le problème de mesure et son impact sur les résultats », L'Actualité économique, vol. 80, n° 4, p 619-654
- [12] Michel ALBOUY et Hassan OBEID 2007, « L'impact des privatisations sur la performance des entreprises françaises », revue de :Finance-Contrôle-Stratégie Volume 10 n° 1 ;
- [13] Andrew Berg 1994, « The Logistics of Privatization in Poland», University of Chicago Press;
- [14] Arcimoles.C et Saulquin.J, 2006,« Finance appliquée », 4ème Edition, Edition Vuibert, Paris ;
- [15] Colasse, B. 1999, : « L'Analyse financière de l'entreprise », Éditions La Découverte, Paris ;
- [16] De La Bruslerie.H, 2010, « Analyse financière : Information financière et diagnostic 4e édition », Edition Dunod, Paris ;